

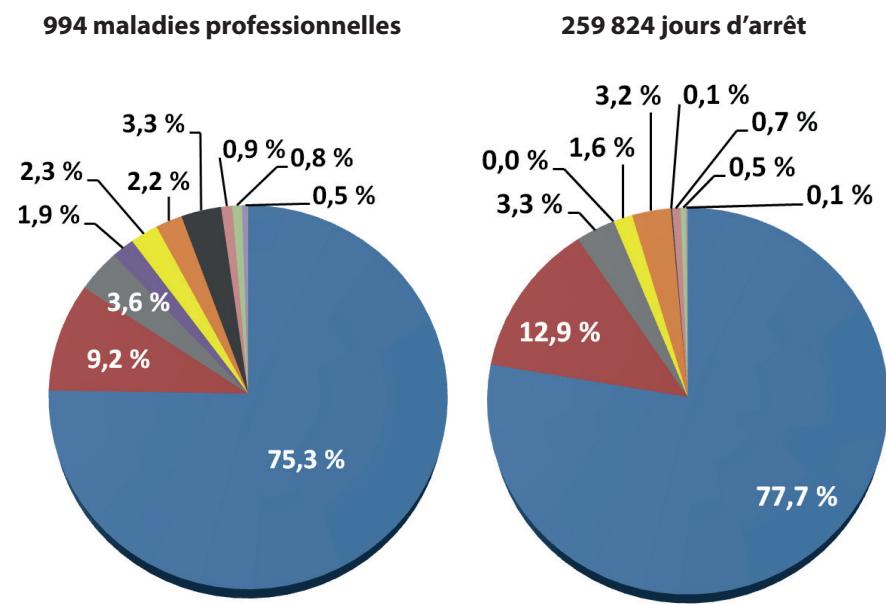
>> LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les chiffres clés

	2014	2015	Évolution 2015/2014
Nb de maladies professionnelles indemnisées	1 056	994	- 5,9 %
Dont nb de maladies professionnelles avec incapacité	561	574	2,3 %
Dont nb de décès	4	5	25 %
Nb de jours d'arrêt	245 564	259 824	5,8 %
Coût moyen d'une maladie professionnelle	27 320 €	30 437 €	11,4 %

La tendance à la baisse observée depuis plusieurs années se confirme en 2015. En effet le nombre de maladies d'origine professionnelle prises en charge par l'Assurance Maladie baisse de près de 6 % entre 2014 et 2015. Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) qui représentent 89 % des maladies professionnelles enregistrent une baisse de 6,3 % en 2015 contre 2,4 % en 2014. Avec 1,5 maladie professionnelle TMS pour 1 000 salariés, la région Languedoc-Roussillon se positionne avec un des indices de fréquence le plus bas de France.

Répartition des maladies professionnelles et des jours d'arrêt par typologie



Légende

- Affections périarticulaires
- Lombalgies (port de charges)
- Autres (rayonnements ionisants, résines, silice...)
- Surdité
- Ménisque
- Lombalgies (vibrations)
- Amiante
- Eczémas
- Asthmes
- Ciments

Les affections périarticulaires représentent 75 % des maladies professionnelles et 78 % des jours d'arrêt. Leur nombre baisse de 9 % en 2015 dans la plupart des secteurs d'activité et notamment dans les activités de services (- 35 %) et du BTP (- 29 %).

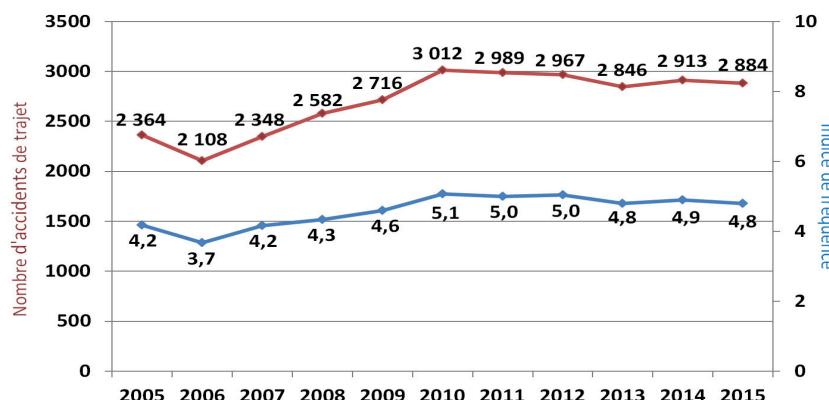
>> LES ACCIDENTS DE TRAJET

Les chiffres clés

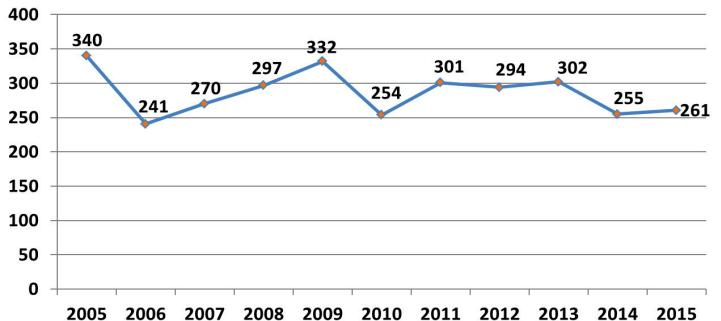
	2014	2015	Évolution 2015/2014	Évolution 2005-2015
Nb d'accidents avec arrêt	2 913	2 884	- 1,0 %	22,0 %
Durée moyenne (jours) d'arrêt de travail	69	71	3,6 %	- 3,8 %
Nb d'accidents graves (avec incapacité permanente)	255	261	2,4 %	- 23,2 %
Dont nb d'accidents mortels	13	17	30,8 %	- 29,2 %
Indice de Fréquence	4,9	4,8	- 2,0 %	14,8 %
Coût moyen avec arrêt de travail	6 809 €	7 203 €	5,8 %	34,1 %
Coût moyen d'un accident grave	59 685 €	60 683 €	1,7 %	26,8 %

Contrairement à l'année 2014, l'évolution du nombre des accidents de trajet se traduit par une baisse de 1 % en 2015. La fréquence des accidents de trajet évolue peu depuis trois ans et se situe à 4,8 accidents pour 1 000 salariés. Les accidents graves baissent de 23 % en 10 ans.

Nombre et indice de fréquence des accidents de trajet



Nombre d'accidents de trajet graves



Les chiffres publiés dans cette plaquette correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2015. Ils sont élaborés à partir des données transmises par les CPAM et les entreprises. Ils concernent les seuls salariés du régime général de Sécurité sociale.



Statistiques régionales : www.carsat-lr.fr
Statistiques nationales : www.risquesprofessionnels.fr

Carsat du Languedoc-Roussillon
Département prévention/tarification des risques professionnels

29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2
04 67 12 95 30 - 04 67 12 94 06 - prevdoc@carsat-lr.fr

STATISTIQUES 2015 >>

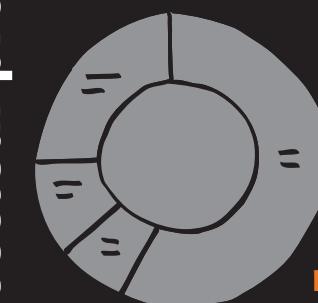
Répartition des maladies professionnelles

Evolutions

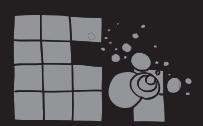


Les accidents

Cartographie sinistralité



Répartition
départementale
du travail
de trajet



mortels avec arrêt

Indice de gravité

Indice de fréquence

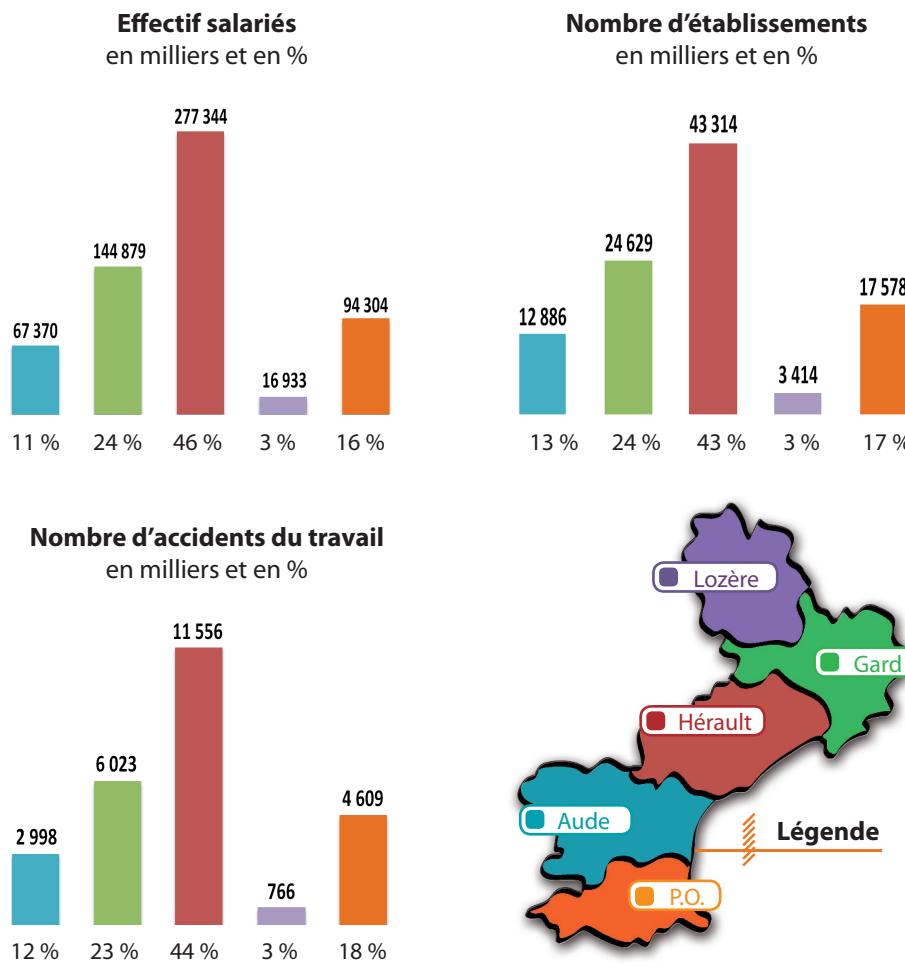
- Accidents du travail
- Maladies professionnelles
- Accidents de trajet

en Languedoc-Roussillon

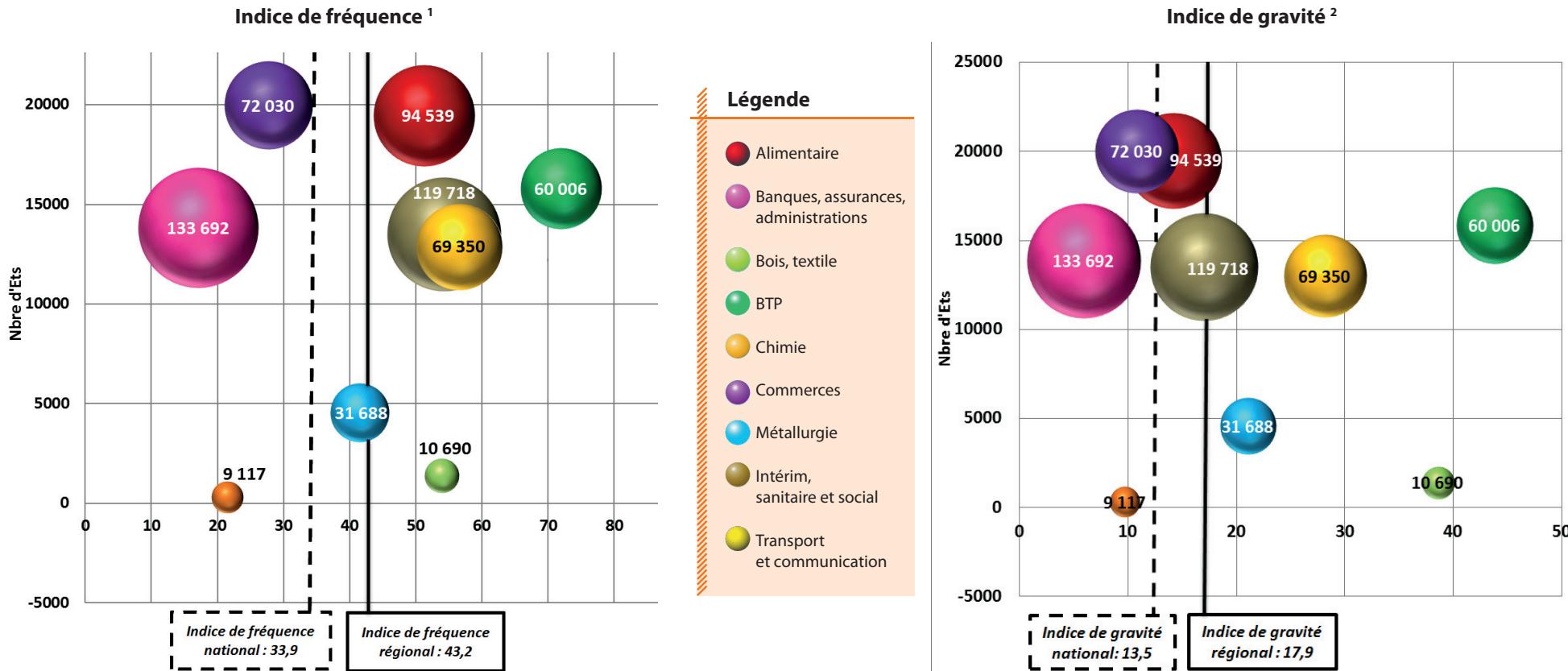
Statistiques 2015 - Réalisation : Carsat L-R - 11/2016 - 1^{er} tirage : 1500 exemplaires

>> LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Répartition départementale



Cartographie sinistralité par branche d'activité en Languedoc-Roussillon



Pour la 5^e année consécutive, la fréquence des accidents du travail diminue dans le secteur du BTP et atteint son niveau le plus bas soit 72 accidents avec arrêt pour 1 000 salariés (- 2 %). Après une hausse en 2014, les secteurs d'activité de la métallurgie, du bois et du textile enregistrent la plus forte baisse (- 7 % et - 7,5 %) en 2015.

Le nombre d'accidents graves augmente en 2015 de 1,8 % dans la plupart des secteurs d'activité et notamment dans les activités des services (banque, assurance, administrations) (+ 10 %). Même si l'indice de gravité reste le plus élevé dans le secteur du BTP (43,6), le nombre d'accidents graves reste stable.

Les chiffres clés

	2014	2015	Évolution 2015/2014	Évolution 2005-2015
Effectif de salariés	589 984	600 830	1,8 %	6,3 %
Nombre d'établissements	101 396	101 821	0,4 %	0,4 %
Accidents du travail avec arrêt	25 975	25 952	- 0,1 %	- 2,6 %
Accidents graves (avec incapacité permanente)	1 391	1 416	1,8 %	- 32,5 %
Accidents du travail mortels	18	28	55,6 %	40,0 %
Dont accidents mortels de mission	4	6	50 %	50,0 %
Nb de jours d'arrêt de travail	1 554 997	1 625 664	4,5 %	- 1,4 %
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	59,8	62,5	4,6 %	9,9 %
Indice de fréquence	44,02	43,2	- 1,9 %	- 8,3 %
Coût moyen d'un accident travail avec arrêt	3 513 €	3 565 €	1,5 %	13,1 %
Coût moyen d'un accident travail grave	23 851 €	27 199 €	14 %	0,6 %

Après une hausse de 3 % en 2014 du nombre d'accidents du travail, l'année 2015 se caractérise par une quasi-stabilité du nombre de sinistres (- 0,1 %). Le nombre de salariés augmente de 1,8 %, ce qui porte la fréquence des accidents à 43 pour 1 000 soit une baisse de 1,9 % par rapport à 2014.

Lecture des graphes

- Pour les activités du BTP : 60 006 salariés pour 16 000 établissements, Indice de fréquence : 72, Indice de gravité : 44
- Pour les activités du commerce : 72 030 salariés pour 20 000 établissements, Indice de fréquence : 28, Indice de gravité : 11

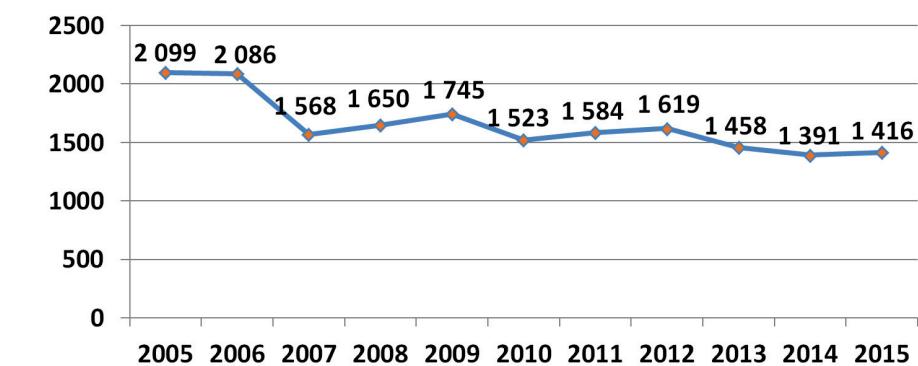
¹ Indice de fréquence (IF) : nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés - ² Indice de gravité (IG) : somme des taux d'incapacité par 1 000 000 d'heures travaillées.

Indices de fréquence, effectifs, établissements par tranche d'effectifs

Tranche d'effectifs	Indice de fréquence	% Effectifs	% Etablissements
1 à 9	31,7	31,8 %	87,7 %
10 à 19	48,8	13,0 %	6,5 %
20 à 49	59,0	17,3 %	3,8 %
50 à 99	52,8	12,9 %	1,3 %
100 à 299	47,9	13,4 %	0,6 %
300 et +	23,7	11,7 %	0,1 %

Ce tableau met en évidence la nécessité d'un accompagnement soutenu dans les entreprises de 10 à 99 salariés où l'indice de fréquence est le plus élevé.

Evolution des accidents du travail graves depuis 10 ans



Les glissades ou trébuchements avec chute, les chutes de personne et les manutentions manuelles sont les principales causes d'accidents du travail.